



indemnités temporaires d inaptitude

Par **eric2a**, le **26/12/2024** à **13:33**

bonjour le medecin du travail a emis une inaptitude pro sans reclasement possible

mon employeur m a envoye une convoc en vue de mon licenciement

je n ai pas reçu le courrier officiel et la date de mon licenciement pour l instant.

le medecin du travail a envoye a la cpam la demande d indemnites temporaires d inaptidute et moi meme le 2 decembre et a ce jour mon employeur n a pas envoyé son volet a la cpam donc je n ai reçu aucunes indemnites.

quel est mon recours car pas de reponse a mes mails de relance.

merci d avance

eric